

Méthanisation agricole GRDF vous accompagne tout au long de votre projet



Produire du gaz renouvelable, pourquoi pas vous?

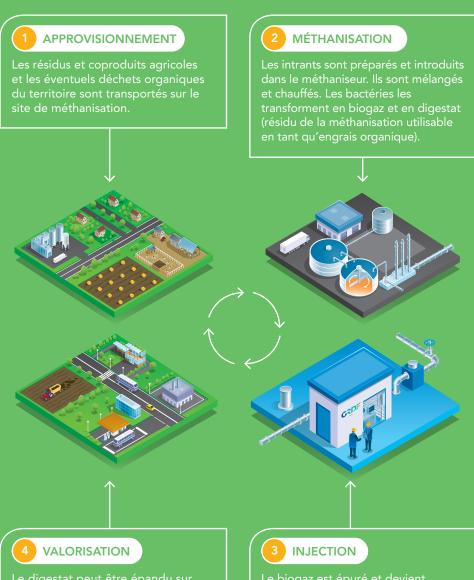
Que vous soyez à la tête d'une petite ou d'une grande exploitation, produire du gaz renouvelable grâce à la méthanisation agricole peut répondre à vos enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Processus permettant de produire du gaz renouvelable, la méthanisation présente de nombreux intérêts pour les agriculteurs. Valorisation des coproduits agricoles, production d'engrais organiques, amélioration de la valeur agronomique des sols, compléments de revenus, la méthanisation agricole peut vous permettre de diversifier vos activités. En outre, elle apporte de la valeur ajoutée à votre territoire et participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers la méthanisation. Et vous, y avez-vous déjà pensé? Si ce n'est pas le cas, c'est l'occasion d'en savoir plus avec ce document.



LA MÉTHANISATION, QU'EST-CE QUE C'EST?



Le digestat peut être épandu sur les terres agricoles et se substituer aux engrais chimiques. Le biométhane est injecté dans le réseau pour une utilisation similaire à celle du gaz naturel: chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson, électricité, carburant...

Le biogaz est épuré et devient du biométhane. Dans le poste d'injection, GRDF odorise et contrôle la qualité du biométhane. Sa pression est ensuite régulée avant injection dans le réseau de distribution de gaz naturel. C'est la mesure du volume injecté qui détermine votre rémunération.

Les avantages de la méthanisation agricole

Devenir un agriculteur-méthaniseur et produire du biométhane, c'est se lancer dans une nouvelle activité créatrice de valeur pour votre exploitation mais aussi pour votre territoire. La méthanisation peut vous permettre de:



- Diversifier et pérenniser votre activité en devenant producteur de gaz renouvelable, seul ou en vous associant à d'autres agriculteurs.
- Bénéficier d'un revenu complémentaire stable au moins pendant 15 ans.



- Produire votre propre engrais organique et inodore, le digestat, et améliorer la valeur agronomique de vos terres.
- Valoriser vos effluents d'élevage et coproduits éventuels.
- Réduire les odeurs liées au stockage et à l'épandage de vos effluents d'élevage.
- Développer des cultures intermédiaires pour alimenter le méthaniseur et profiter des multiples bénéfices environnementaux associés.
- Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



- Créer du lien avec votre territoire.
- Créer des emplois locaux non-délocalisables.

En tant que producteur de biométhane, vous bénéficiez d'un tarif d'achat garanti pendant 15 ans et compris entre **46 et 139€/MWh** selon le type d'intrants et la taille de votre installation.





François-Xavier Létang, en Ile-de-France depuis 2014



Témoignage

En quoi la méthanisation vous a permis de pérenniser votre activité?

J'ai fait le choix de la méthanisation car elle permet une diversification très complémentaire de l'activité agricole. Nous alimentons les méthaniseurs avec la production de la ferme et des cultures intermédiaires. D'un point de vue économique, le tarif d'achat du biométhane garanti pendant 15 ans nous a permis de pérenniser notre activité. D'un point de vue agricole, le digestat est un vrai atout pour l'exploitation.

Comment utilisez-vous votre digestat?

Le digestat est un engrais organique de très bonne qualité. Il permet un retour au sol de nos cultures intermédiaires, ce qui limite les problèmes d'érosion et de lessivage. Nous épandons le digestat brut en continu, en remplacement des engrais chimiques. Utiliser du digestat nécessite quelques adaptations. Il est notamment important de bien intégrer le volume de digestat produit dans le plan d'épandage.

Que conseilleriez-vous aux agriculteurs qui souhaitent se lancer dans la méthanisation?

De bien sécuriser leur approvisionnement afin qu'il soit cohérent par rapport à la taille de l'exploitation. De bien s'entourer pour faire les bons choix techniques. Le marché des constructeurs est encore peu mature en France, or il est vraiment important d'acheter des équipements de bonne qualité. Pour cela, il faut rencontrer d'autres agriculteurs, plusieurs constructeurs, des bureaux d'études et se former. Il est également nécessaire de prendre le temps de bien monter son projet.

GRDF vous accompagne tout au long de votre projet de méthanisation

En tant que principal distributeur de gaz naturel en France, GRDF exploite, entretient et développe le réseau public de distribution de gaz dans les communes qu'il dessert. Nous vous accompagnons tout au long de votre projet de méthanisation et d'injection de biométhane dans le réseau de distribution de gaz. En voici les principales étapes:

Évaluer la faisabilité de votre projet et entreprendre les démarches administratives L'accompagnement de GRDF Vos démarches Conseils sur la faisabilité / rentabilité Contractualisation terrain. de votre projet. Contractualisation déchets et Étude de faisabilité. digestat. Étude détaillée. Rédaction du dossier ICPE, à déposer en préfecture. Recherche de subventions ADEME, Région... Raccorder votre site de méthanisation au réseau de gaz naturel L'accompagnement de GRDF Vos démarches Étude de dimensionnement. Constitution du tour de table 2 ans Contrat de raccordement. Contrat d'injection. Contractualisation de l'achat Construction et raccordement du biométhane. du site au réseau de gaz. Construction du site de Mise en service du poste d'injection. méthanisation. Exploiter votre site de méthanisation et injecter le biométhane produit dans le réseau de distribution de gaz L'accompagnement de GRDF Votre activité Exploitation du poste d'injection: Exploitation du site de méthanisation. Odorisation. Épuration du biogaz jusqu'aux Contrôle de la qualité spécifications du biométhane. du biométhane. Vente du biométhane à votre Régulation en pression. fournisseur. Comptage. Utilisation du digestat comme 4 ans engrais. Appui en matière de concertation et de communication tout au long de votre projet Accompagnement méthodologique.

Accompagnement technique.

■ Mise à disposition d'outils (plaquettes, application...). Participation aux réunions d'information et portes ouvertes.

Monter votre projet de méthanisation et d'injection de biométhane

Quelles sont les matières organiques valorisables grâce à la méthanisation?

La méthanisation permet de valoriser vos coproduits agricoles et vos effluents d'élevages. Voici les différents types de gisements qui peuvent être mobilisés pour produire du biogaz:

- Résidus de cultures : cannes de maïs, menues-pailles, fanes de betteraves...
- Cultures intermédiaires.
- Cultures dédiées (en deçà du seuil réglementaire).

- Lisiers.
- Fumiers.
- Herbes de prairies.

Un approvisonnement externe peut venir compléter vos intrants agricoles:

- Déchets verts.
- Biodéchets.
- Déchets de l'industrie agro-alimentaire...

Les chiffres-clés d'un projet de méthanisation agricole

Il existe différents types de projets de méthanisation agricole. Que vous vous lanciez seul, avec d'autres agriculteurs ou des acteurs de votre territoire, voici à titre indicatif quelques exemples de types de projets:

Projet à dominante d'effluents d'élevage

9200 t/an d'effluents d'élevage

700 t/an de cultures et déchets d'IAA

77 m³ CH₄/h de débit d'injection moyen

Statut ICPE: Déclaration

Investissement:

3 à 4 millions d'€

Projet à dominante de cultures intermédiaires

7000 t/an de cultures

2000 t/an d'effluents d'élevage

91 m³ CH₄/h de débit d'injection moyen

Statut ICPE: Déclaration

Investissement:

3 à 4 millions d'€

Projet agricole territorial

7000 t/an d'effluents d'élevage

5000 t/an de déchets IAA

2000 t/an de cultures

140 m³ CH₄/h de débit d'injection moyen

Statut ICPE: Autorisation

Investissement:

5 à 6 millions d'€



Une baisse des coûts de production du biométhane depuis fin 2017

GRDF baisse les tarifs de ses prestations:

- liées aux postes d'injection (baisse de près de 30%),
- a l'analyse de la qualité du biométhane,
- aux études de faisabilité et aux études détaillées.

40% du coût de raccordement des sites de méthanisation au réseau de distribution de gaz naturel peut être pris en charge par GRDF*.

^{*}Sous conditions. Nous consulter.



Vos interlocuteurs GRDF

CENTRE

Philippe Brunel
philippe.brunel@grdf.fr
Daniel Méry
daniel.mery@grdf.fr

EST

Départements: 08, 10, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 70, 88, 90 **Denis Mecrin**

ÎLE-DE-FRANCE

Départements: 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95 **Jérôme Gilliet** Daniel Lhéritier daniel.lheritier@grdf.fr **Cécile Mousset**

MÉDITERRANÉE

Vincent Risse

NORD-OUEST

Bruno Waterlot Départements : 59 et 62 bruno.waterlot@grdf.fr Jean-Noël Fournier

NORD-OUEST (suite) **Didier Delobel**

Arnaud Jamard

OUEST

eric.primault@grdf.fr **Éric Feuillet** eric.feuillet@grdf.fr Michel Kersach

RHÔNE-ALPES ET BOURGOGNE

Départements: 01, 07, 21, 26, 38, 42, 58, 69, 71, 73, 74, 89

Thierry Maudou thierry.maudou@grdf.fr Pauline Evrard-Guespin

SUD-OUEST

Charly Enjalbert Tristan Rigou

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA MÉTHANISATION

Connectez-vous sur www.grdf.fr pour en savoir plus sur l'accompagnement proposé par GRDF.

Rendez-vous sur www.injectionbiomethane.fr pour préparer votre projet de méthanisation avec injection de biométhane dans les réseaux de gaz naturel. Réalisé avec l'Ademe et l'ensemble des acteurs de la filière biométhane, ce site vous propose toutes les informations techniques, réglementaires et économiques ainsi que la liste des interlocuteurs qui vous accompagneront dans la conception et la réalisation de votre projet.

QUEL QUE SOIT VOTRE FOURNISSEUR



